

VILLENEUVE-DE-BERG

Les citoyens contre le gaz de schiste



Les actions spontanées des habitants se veulent indépendantes mais complémentaires de celles mises en œuvre par la municipalité auxquelles ils souscrivent et participent individuellement par ailleurs.

Le marché hebdomadaire de mercredi matin a offert une tribune aux Villeneuvois jeunes et moins jeunes qui souhaitent agir contre les projets d'exploration du gaz de schiste sur le territoire communal, sans attendre les actions des collectivités, des associations et des politiques. Cette démarche collective, qui s'affranchit des structures traditionnelles en place, mise sur une plus grande réactivi-

té pour faire face à tout commencement d'exécution des projets. A leurs yeux, il y a urgence de concrétiser sur le terrain une mobilisation locale unanime contre les nuisances du procédé de fracturation qui devrait être employé. Lors du conseil municipal de lundi dernier, le maire a pris un arrêté interdisant tout forage sur la commune et fait voter par le conseil la création d'une commission schis-

te composée de MM. Audigier, Aubert, Déléage, Ducharme, Nicolas et Pradal. Rappelons qu'une réunion publique aura lieu sur ce dossier le 10 février à 20 h 30 à la salle Pierre Cornet. Le conseil à l'unanimité, souhaite que GDF SUEZ y soit invité et accepte la création d'un collectif spécifiquement villeneuvois contre les nuisances du projet d'exploitation. □

CE QU'ILS EN PENSENT



JAMES CHARRET
Retraité de la
Fonction publique
Mirabel

« L'exploitation du gaz de schiste, je suis contre bien entendu ! Je suis favorable néanmoins à un référendum local qui aurait l'avantage de représenter toute la population et aurait donc plus de poids qu'une pétition. Il serait l'expression plus incontestable de l'opinion de la population qu'une pétition n'en est qu'un reflet partiel ».



PIERRE SABOURIN
Ancien
commerçant
Villeneuve-de-Berg

« D'abord je regrette le manque d'informations sur ces forages qu'on découvre comme un cheveu sur la soupe. J'y suis opposé car je soupçonne des dangers consécutifs au mode d'exploitation qui vont polluer durablement le territoire même si je reconnais que je n'ai pas aujourd'hui une grande connaissance de la réalité des choses ».



GUSTAVE BONNET
Ancien agriculteur
Saint-Jean-le-Centenier

« Les nuisances liées à l'exploitation du gaz de schiste concernent tous les Villeneuvois, quelles que soient leurs opinions et leur sensibilité politique. Je souscris au collectif local et je pense que le code minier permet de s'opposer légalement à une mise en œuvre de l'exploitation dans les conditions de celles pratiquées en Amérique et au Canada ».